



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction interrégionale de la mer  
Nord Atlantique-Manche Ouest**



**PRÉFET  
MARITIME  
DE L'ATLANTIQUE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Nantes et Brest, le *24 juin 2022*  
N° 0-15410-2022/PREMAR\_ATLANT/AEM/NP

Le préfet de région Pays de la Loire  
Le préfet Maritime de l'Atlantique  
Préfets coordonnateurs de la façade  
Nord Atlantique - Manche Ouest

à  
destinataires *in fine*

**OBJET** : invitation au conseil maritime de façade Nord Atlantique - Manche Ouest.  
**ANNEXE** : une annexe.

Madame; Monsieur,

Nous vous invitons à participer ou à vous faire représenter à la séance plénière du conseil maritime de façade Nord Atlantique - Manche Ouest (CMF NAMO) qui se tiendra :

**le lundi 11 juillet 2022, de 10:00 à 12h30 à NANTES**  
**Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire**  
18 quai Ernest Renaud - 44186 Nantes

L'ordre du jour portera sur les points suivants :

1. Préparation du renouvellement du conseil maritime de façade.
2. Plan d'action du Document Stratégique de Façade NAMO : mise en œuvre.
3. Stratégie nationale des aires protégées : plan d'action territorialisé pour la façade.
4. Projet de création d'un conseil scientifique de façade maritime.

En préparation de cette réunion, les documents de séance seront téléchargeables sur le site internet de la DIRM NAMO.


Nous vous remercions de bien vouloir transmettre, pour le 1<sup>er</sup> juillet 2022, les coupons de participation ou mandat (annexe n° 1) à l'adresse suivante :

[cmfnamo@developpement-durable.gouv.fr](mailto:cmfnamo@developpement-durable.gouv.fr).

La DIRM NAMO, assurant le secrétariat du CMF, se tient à votre disposition pour toute précision complémentaire.

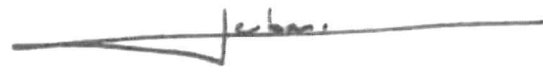
Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Le Préfet de la région Pays de la Loire,



Didier MARTIN

Le préfet Maritime de l'Atlantique,



Olivier LEBAS

## Liste des destinataires

### Collège « État et établissements publics »:

- M. le préfet de la région Bretagne et d'Ille-et-Vilaine
- M. le préfet des Côtes d'Armor
- M. le préfet du Finistère
- M. le préfet du Morbihan
- M. le préfet de la Vendée
- M. le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement Centre, au titre du bassin Loire-Bretagne
- M. le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Bretagne
- Mme la directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement des Pays-de-la-Loire
- Mme la directrice interrégionale de la mer Nord Atlantique Manche Ouest
- M. le commandant de la zone maritime Atlantique
- M. le directeur du centre de l'Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer de Brest
- M. le délégué de rivage du conservatoire du Littoral de la délégation Loire-Bretagne
- M. le directeur de l'agence de l'eau Loire-Bretagne
- M. le chef de la délégation de la façade Atlantique, de l'office français de la biodiversité
- M. le directeur du service hydrographique et océanographique de la marine
- M. le directeur de l'agence régionale de santé des Pays-de-la Loire
- M. le délégué régional académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports de Bretagne

### Collège des « collectivités territoriales et de leurs groupements »:

- M. le président du conseil régional de Bretagne
- Mme la présidente du conseil régional des Pays-de-la-Loire
- M. le président du conseil départemental des Côtes d'Armor
- M. le président du conseil départemental du Finistère
- M. le président du conseil départemental d'Ille-et-Vilaine
- M. le président du conseil départemental du Morbihan
- M. le président du conseil départemental de la Loire-Atlantique
- M. le président du conseil départemental de la Vendée
- Mme ou M. le représentant de l'association nationale des élus du littoral (ANEL 22)
- Mme ou M. le représentant de l'association nationale des élus du littoral (ANEL 29)
- Mme ou M. le représentant de l'association nationale des élus du littoral (ANEL 35)
- Mme ou M. le représentant de l'association nationale des élus du littoral (ANEL 44)
- Mme ou M. le représentant de l'association nationale des élus du littoral (ANEL 56)
- Mme ou M. le représentant de l'association nationale des élus du littoral (ANEL 85)
- Mme ou M. le représentant de l'assemblée des communautés de France (ADCF 22)
- Mme ou M. le représentant de l'assemblée des communautés de France (ADCF 29)
- Mme ou M. le représentant de l'assemblée des communautés de France (ADCF 35)
- Mme ou M. le représentant de l'assemblée des communautés de France (ADCF 44)
- Mme ou M. le représentant de l'assemblée des communautés de France (ADCF 56)
- Mme ou M. le représentant de l'assemblée des communautés de France (ADCF 85)

**Collège « activités professionnelles et entreprises » :**

- M. le président de la Chambre régionale de commerce et d'industrie de Bretagne
- M. le président de la Chambre régionale d'agriculture de Bretagne
- M. le président et un membre du Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Bretagne
- M. le président du Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins des Pays-de-la-Loire
- M. le président du Comité régional de la conchyliculture de Bretagne Nord
- M. le président du Comité régional de la conchyliculture de Bretagne Sud
- M. le président du Comité régional de la conchyliculture des Pays-de-la-Loire
- Mme Agnès GARCON, représentante d'Armateurs de France
- M. Christophe VERHAGUE, représentant l'Union nationale des industries de carrière et matériaux de construction
- M. Thierry DAUGERON, représentant le Syndicat national des énergies renouvelables
- M. Olivier TRETOUT, président du directoire du Grand port maritime Nantes – Saint-Nazaire
- M. Raoul LAURENT, représentant l'Union des ports de France
- M. François GOULARD, représentant la Fédération française des ports de plaisance
- Mme Maud DUGOURD, représentante de la Fédération nationale des industries nautiques
- Mme Marie-Christine MECHET, représentante du Groupement des industries de construction et activités navales
- M. Jean KERHOAS, le président de l'association Nautisme en Bretagne
- M. Pierre WARLOP, représentant France Energie Eolienne
- Mme Carole PITOU-AGUDO, Déléguée régionale du Réseau de transport d'électricité - Ouest
- M. Patrick POUPON, directeur du Pôle mer Bretagne Atlantique

**Collège « des salariés des entreprises » :**

- M. Guy JOURDEN, représentant le syndicat « Confédération générale du travail »
- M. Loïc BEAUMARD, représentant le syndicat « Force ouvrière »
- M. Armand QUENTEL, représentant le syndicat « Confédération française démocratique du travail »
- Mme Dominique BERNARD, représentant le syndicat « Confédération française des travailleurs chrétiens »
- M. Erwan GUGUEN, représentant le syndicat « Confédération française de l'encadrement – confédération générale des cadres »

**Collège « des usagers de la mer et du littoral des associations de protection de l'environnement littoral ou marin » :**

- M. Bruno LEBRETON, représentant la Fédération française de voile
- M. Jean-Yves REDUREAU, représentant la Fédération française d'études et de sports sous-marins, comité interrégional Bretagne et Pays de la Loire
- M. Dimitri HEITZ, représentant la Fédération française de motonautisme
- M. Paul VINAY, représentant la Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers
- Mme Armelle CHERVILLE, représentante désignée par l'union nationale des associations de navigateurs de Loire-Atlantique
- M. Jean-Claude BRIENS, représentant l'Union nationale des associations de navigateurs de Bretagne
- M. Pascal PROVOST, représentant la Ligue pour la protection des oiseaux
- M. Denez L'HOSTIS, représentant l'Association France Nature Environnement

Mme Maryvonne GUERIN, représentante de l'Association France Nature Environnement Pays- de-la-Loire

Mme Virginie ANTOINE, représentant l'Association Bretagne Vivante

M. Jean-Yves PIRIOU, représentant l'association Eaux et rivières de Bretagne

M. Jean-Claude MENARD, représentant l'association Estuaire Loire Vilaine

M. Alain DOARE, représentant de la fédération maritime (maison de la mer à Nantes)

M. Denis BREDIN, représentant de l'association des Îles du Ponant

#### **Personnalités qualifiées**

M. Jacques BODREAU, Conseil Économique, Social et Environnemental Régional des Pays-de-la-Loire

M. Eric FOULQUIER, Université de Bretagne Occidentale

M. David RIOU, Conseil Économique, Social et Environnemental Régional de Bretagne

M. Rémi MONGRUEL , Institut français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer de Brest

#### **Copies :**

M. le secrétaire général de la mer

Mme la ministre de la transition écologique

Mme la secrétaire d'État chargée de la Mer

M. le directeur départemental des territoires et de la mer d'Ille-et-Vilaine

M. le directeur départemental des territoires et de la mer des Côtes d'Armor

M. le directeur départemental des territoires et de la mer du Finistère

M. le directeur départemental des territoires et de la mer du Morbihan

M. le directeur départemental des territoires et de la mer de Loire Atlantique

M. le directeur départemental des territoires et de la mer de la Vendée

M. le directeur général de l'Agence régionale de santé de Bretagne

M. le préfet de la région Normandie et de Seine-maritime

Mme la préfète de la région Nouvelle-Aquitaine et de Gironde

M. le préfet de la région Provence – Alpes – Côte d'Azur et des Bouches-du-Rhône

M. le préfet maritime de la Manche et de la mer du Nord

M. le préfet maritime de la Méditerranée

